

LA FORMATION

Objectifs de la formation

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière. Il permet de :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

Prérequis

- Sans prérequis en termes de niveau de compétence ou d'ancienneté

Publics

- Toute personne désirant faire un bilan de compétences

Modalités

- Des entretiens individuels en présentiel ou distanciel selon votre convenance
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

Tarifs

- 1 600 €

Dates et durées

- Jusqu'à 24 heures d'entretien maximum, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins.
- Un rendez-vous par semaine, tous les 10/ 15 jours

Financements

- CPF autonome
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi
- APEC
- AGEFIPH – FIPHFP
- Plan de développement des compétences de votre entreprise
- FNE

LE PROGRAMME

Votre bilan de compétences se déroule en trois grandes phases :

Phase préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs
- Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

➤ Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

➤ Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets :
 - Vos connaissances
 - Vos aptitudes
 - Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles
- Engager les processus de changement
- Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers

➤ Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
- Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
- Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
- Connaître les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
- Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché

Phase de conclusion – les conditions de réussite de vos changements

- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :
 - Les actions à réaliser
 - Les coordonnées des interlocuteurs
 - Les dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur ...
 - Les plans de financement
 - Les outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...
- Pour chaque projet principal ou alternatif, valorisation de vos atouts :
 - Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
 - Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
 - Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments

Suivi à 6 mois

- Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

▪ LES METHODES, OUTILS ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les outils et méthodes

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- De Passer des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes psychotechniques reconnus
- Des outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires
- Des outils de priorisation, d'analyse du parcours et des changements
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Un accès à un espace personnel pour vous orienter tout au long de votre vie (plateforme Parcouréo)
- Un fichier entreprise de la CCI du Pays d'Arles
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Une prise de contacts ou de rendez-vous avec les interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet (Les centres de formation visés, les lieux ressources VAE, les services de création d'entreprises...)
- Une possibilité de mises en situation professionnelles
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Des consultants expérimentés en bilan de compétences et mobilité professionnelle
- Mobilisation des équipes du centre de formation, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et un espace ressource
- Des outils validés par des maisons d'édition spécialisée en orientation professionnelle
- Des documents de synthèses opérationnels

▪ LES MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- A la fin du bilan de compétences nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6 mois)

▪ LES CONTACTS

Anne-Laure FATTA

Consultante Bilan de Compétences depuis 20 ans –
Psychologue du Travail Diplômée

Expérience professionnelle en cabinets ressources humaines,
en entreprises sur des missions de conseil en mobilité
professionnelle, recrutement, reclassement, bilan
d'orientation jeunes.

Mail : alfatta@arles.cci.fr

Portable : 06 81 03 35 31 - **Bureau :** 04 90 99 08 08

Référent Handicap : Céline Bousquet

Mail : formation@arles.cci.fr

Bureau : 04.90.99.08.08

Médiatrice : Karinne Bousquet

Mail : formation@arles.cci.fr

Bureau : 04.90.99.08.08